

L'un des policiers inculpés dans la mort de George Floyd accuse les procureurs d'avoir fait pression sur un témoin clé

écrit par Docteur Dominique Schwander | 18 mai 2021



À la manière d'un lynchage, les Black lives mater et des Blancs idiots utiles ont appelé à un verdict de meurtre préalable à l'enquête et au procès contre les policiers impliqués dans l'arrestation de ce Floyd, un Noir gangster, drogué..., menaçant de continuer leurs destructions s'ils ne l'obtenaient pas en criant partout «Pas de justice, pas de paix! »; une menace terroriste: acceptez nos points de vue et répondez à nos demandes ou affrontez notre chaos destructeur. Procureur, médecin légiste... et les médias de gauche

indifférents aux faits du monde réel se sont soumis. Honte à eux.

La culpabilité par accusation est devenue une nouvelle loi nationale aux USA et en Europe. Cette culpabilité par accusation et le renoncement à une procédure juridique régulière sont des éléments essentiels de la pratique du lynchage par des fervents du Marxisme culturel. Tout comme en Islam, là où l'idéologie prévaut, les faits n'ont plus d'importance.

.

L'un des quatre policiers de Minneapolis inculpés dans le « meurtre » de George Floyd, a déposé plainte accusant les procureurs du procès Chauvin de coercition de témoin.

En effet lorsque le Dr Baker a effectué une autopsie sur M. Floyd, il a rapporté que son autopsie ne révélait aucune preuve de mort par asphyxie. Or, les procureurs, se rendant compte que sans une preuve d'asphyxie, ils ne pouvaient pas accuser le policier Chauvin de meurtre, ont fait intervenir le Dr. Roger Mitchell afin qu'il amène le Dr Baker à changer ses conclusions.

Pour les lecteurs de Dreuz, j'ai traduit l'article de Jack Cashill, paru sur le site d'American Thinker, le 15 mai.

Le policier Tou Thao accuse les procureurs du Minnesota de vice de procédure

Tou Thao, l'un des quatre policiers de Minneapolis inculpés

dans le « meurtre » de George Floyd, a déposé mercredi (le 12 mai) plainte, accusant l'État du Minnesota de « *coercition de témoin* ».

Si les accusations de Thao sont véridiques, et elles semblent l'être, l'État a permis à ce procès de dériver irrémédiablement vers la loi de la jungle.

Les accusations sont centrées sur le témoignage du Dr Andrew Baker, le médecin légiste du comté de Hennepin.

Le Dr Baker a effectué une autopsie sur M. Floyd le 26 mai 2020, le lendemain de sa mort. N'étant pas encore au courant des aspects politiques de l'affaire, le Dr Baker a rapporté ses conclusions honnêtement, à savoir que « *[l]'autopsie n'a révélé aucune preuve physique suggérant que M. Floyd est mort par asphyxie. M. Floyd ne présentait pas de signes de pétéchies, de dommages aux voies respiratoires ou à la thyroïde, d'hémorragie cérébrale, de blessures osseuses ou de contusions internes.* »

Trois jours plus tard, l'État a déposé sa plainte initiale contre Derek Chauvin. Selon la plainte, citée par M. Thao, « *Le rapport complet du médecin légiste est en attente, mais le médecin légiste a fait les constatations préliminaires. L'autopsie n'a révélé aucune constatation physique qui soutienne un diagnostic d'asphyxie traumatique ou de strangulation.* »

Il semble que les procureurs se soient rapidement rendu compte que sans une accusation d'asphyxie, ils ne pouvaient pas accuser Chauvin de meurtre au second degré.

Le 29 mai, il n'avait été accusé que de meurtre au troisième degré et d'homicide involontaire au deuxième degré, et aucune de ces accusations n'aurait satisfait les manifestants généralement « paisibles » qui étaient occupés à mettre l'Amérique à feu et à sang.

C'est alors que le Dr. Roger Mitchell est intervenu. Ex-médecin légiste de Washington D.C. et actuel président du département de pathologie de la faculté de médecine de l'Université Howard, le Dr Mitchell s'est entretenu avec le Dr Baker avant que celui-ci ne finalise ses conclusions le 1er juin. Insatisfait de cette conversation, « *le Dr Mitchell a décidé qu'il allait publier un article d'opinion critiquant les conclusions du Dr Baker dans le Washington Post* ».

Selon la requête du policier Thao, le Dr Mitchell a appelé le Dr Baker pour le prévenir de l'article à paraître dans le *Post* et l'a averti en ces termes :

« *Vous ne voulez pas être le médecin légiste qui dit à tout le monde qu'ils n'ont pas vu ce qu'ils ont vu* », ajoutant que « *la compression du cou doit faire partie du diagnostic* ».

Après ces deux conversations, le Dr Baker a publié un communiqué de presse contenant l'autopsie finale qui mentionnait désormais la « compression du cou » dans ses conclusions.

Le 5 novembre 2020, les procureurs de l'État ont rencontré le Dr Mitchell, mais n'ont pas partagé l'audio de cette rencontre, si tant est qu'elle existe, avec l'équipe de défense du policier Thao, Mes Robert et Natalie Paule.

Lors du procès Chauvin, le témoin de la défense, le Dr David Fowler, ex-médecin légiste en chef de l'État du Maryland, a réfuté avec compétence le diagnostic d'asphyxie. Il a soutenu que M. Floyd était probablement mort d'un accident cardiaque soudain.

Le médecin que j'ai consulté, le Dr John Dunn, ancien président du comité médico-légal de l'American College of Emergency Physicians, est arrivé à une conclusion similaire. « *L'asphyxie n'était pas la cause de la mort de George Floyd* », affirme-t-il. « *Il s'agissait d'une arythmie* ».

cardiaque pendant un épisode de délire agité, une cause bien connue de mort subite ».

Huit jours après le témoignage du Dr Fowler, le Dr Mitchell a écrit une lettre ouverte adressée, entre autres, à Brian Frosh, le procureur général de l'État du Maryland, demandant une « *enquête immédiate sur les pratiques du Dr Fowler ainsi que sur celles du Bureau du médecin légiste en chef (OCME) de l'État du Maryland lorsqu'il était sous sa direction* ».

Le Dr Fowler avait occupé ce poste pendant 17 ans. Moins de 24 heures après avoir vu la lettre, le procureur général Frosh a lancé une enquête.

Selon la motion du policier Thao, « *L'État ... savait qu'un témoin expert potentiel avait exercé une contrainte sur le principal témoin expert de l'État / le seul expert à effectuer l'autopsie physique dans l'affaire de l'État contre Thao. L'État n'a rien fait en réponse à cette coercition. Au lieu de cela, l'État a sciemment permis au Dr Baker de prendre la barre dans l'affaire de l'État v. Chauvin et de témoigner en utilisant des déclarations forcées.* »

Encore une fois, selon la motion de M. Thao, « *la conduite du Dr Mitchell devrait permettre de le reconnaître coupable du crime de coercition.* »

M. Thao soutient que le Dr Mitchell a utilisé la menace d'un article dans le *Washington Post* pour contraindre le Dr Baker à modifier son opinion. Une fois que le Dr Baker lui a obéi, le Dr Mitchell n'a pas donné suite à l'article d'opinion.

Comme si cela ne suffisait pas, la motion de M. Thao poursuit :

« le Dr Mitchell a illégalement porté atteinte à la réputation du Dr Fowler en écrivant une lettre ouverte qui a entraîné une enquête sur chaque rapport de décès dans le Maryland pendant son mandat ».

Quant à la manière dont l'ingérence du Dr Mitchell affecte les cas du policier Thao et des autres défenseurs policiers, le point de vue de M. Thao est inattaquable :

« Les accusations du Dr Mitchell et l'incitation à des erreurs juridiques créent un effet paralysant pour M. Thao et violent son droit à une procédure régulière dans la mesure où il est devenu extraordinairement difficile de trouver des experts médicaux disposés à déclarer que la mort de M. Floyd était indéterminée, par crainte d'atteinte à leur réputation professionnelle et de leur autorisation à exercer. »

Compte tenu de ce qui est arrivé au Dr Fowler – sans parler de Barry Brodd, l'expert de la défense sur l'usage de la force dont la maison a été barbouillée de sang de porc après son témoignage – l'équipe de M. Thao aura beaucoup de mal à recruter des témoins experts.

Un jour après que M. Thao ait déposé sa requête, le juge Peter Cahill a repoussé son procès et celui de ses collègues de la date prévue du 23 août 2021 au 22 mars 2022. La raison invoquée était de permettre à l'affaire fédérale de droits civils contre les quatre hommes d'être traitée en priorité.

Qui sait quelle était la véritable raison ?

Ce qui est le plus troublant pour ceux qui ont été attentifs, c'est que trop de commentateurs conservateurs et de politiciens républicains ont observé cette affaire en gardant le silence.

Que faudra-t-il qu'il se passe pour qu'ils interviennent ?

Reproduction autorisée avec la mention suivante : © Traduction de Magali Marc (@magalimarc15) pour [Dreuz.info](https://drez.info).

Source :
https://www.americanthinker.com/articles/2021/05/floyd_defendant_accuses_state_of_prosecutorial_misconduct.html